

Zeitschrift: L'instruction publique en Suisse : annuaire
Band: 35/1944 (1944)

Artikel: Tessin
Autor: Tarabori, Augusto Ugo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-113150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aussi tenir compte de la question des manuels qui sont en fonction du programme.

Le deuxième point est consécutif aux dispositions de l'arrêté de 1940 concernant la formation professionnelle du corps enseignant.

Nous rappelons que les porteurs de titres requis par la loi pour enseigner dans les écoles publiques du canton, doivent accomplir au préalable un stage de quatre mois au moins. Ce stage ne paraît toutefois pas suffisant ; on désire que les candidats à un poste aient reçu un enseignement pédagogique et psychologique orienté du côté de la pratique de l'enseignement. A cet effet, l'Université a institué un certificat d'aptitude pédagogique comportant après un cours obligatoire, pendant deux semestres, un examen de pédagogie, de psychologie, de didactique, en plus d'une pratique professionnelle.

L'idée est d'ajouter aux conditions requises pour être nommé à un poste dans une école secondaire, la possession du certificat d'aptitude pédagogique. Les études sont en cours.

Nous rappelons que l'*Annuaire de 1941* a publié sous le titre « La préparation pédagogique à l'enseignement secondaire », un travail important de M. de la Harpe, professeur à l'Université de Neuchâtel.

Enseignement supérieur.

Deux professeurs de droit, MM. Claude Du Pasquier et Max Petitpierre, ayant cessé leur activité, la faculté a profité de cette circonstance pour opérer une réorganisation et un regroupement des chaires. Des cours nouveaux ont été institués : droit fiscal, statistique mathématique. En outre, une plus grande attention a été donnée aux sciences actuarielles.

Enfin, l'Université a accueilli de nombreux internés et réfugiés, qui ont pu ainsi poursuivre leurs études supérieures commencées dans leur pays d'origine.

W. B.

Tessin

On ne peut guère affirmer que l'année 1943/44 ait été bonne, dans tous les degrés de l'école, en ce qui concerne la continuité et la tranquillité de l'enseignement. Les absences des maîtres pour le service militaire furent nombreuses et fréquentes ; beaucoup de salles d'école furent occupées par la troupe pendant des périodes parfois longues, et les conditions de santé ne furent pas des meilleures. Tout ce qui était possible a été fait pour remédier à ces inconvénients, et l'on a pu heureusement constater que

presque toujours les mesures prises avaient donné de bons résultats.

La rareté du combustible minier imposa dans toutes les villes et les localités importantes la prolongation des vacances d'hiver ; dans les vallées et les campagnes, où les classes sont chauffées au bois, le calendrier scolaire normal put être appliqué presque partout.

Le nombre des classes primaires a subi une nouvelle diminution — cette fois moins sensible que les précédentes — de 478 à 474. Cette réduction eut de nouveau sa répercussion sur le nombre des institutrices, seulement, qui passe de 302 à 293, tandis que celui des instituteurs monte de 180 à 181. Le nombre des classes primaires supérieures demeure inchangé : 134.

Pour la première fois, après une longue série d'années au cours desquelles le nombre des élèves avait été constamment en diminution, on a enregistré dans les classes primaires une légère augmentation : 15 élèves ! Par contre, dans les classes primaires supérieures il y a eu une diminution de 132 élèves, et de 74 dans les écoles secondaires.

Les nouveaux programmes des écoles secondaires ont été appliqués partout avec de bons résultats. Dans leur élaboration, on a tenu un large compte, pendant la première année, de la nouvelle réforme scolaire (décidée par décret en date du 28 janvier 1942), de l'opinion du corps enseignant et des conseils de la Commission spéciale. Les nouveaux programmes sont clairs et organiques, et tendent à concilier les exigences d'une instruction vaste et solide avec le développement intellectuel des élèves.

Au cours de l'année, le Département a également soumis à la Commission spéciale sus mentionnée, ainsi qu'à la Commission cantonale des Etudes, le problème d'un *Code de l'Ecole*. Après une étude approfondie des diverses questions, un projet a été élaboré, que l'on a soumis à l'examen des associations magistrales. Il s'agit de réunir en un seul organe les membres dispersés de la législation scolaire, et d'y introduire encore des innovations ayant quelque importance.

En même temps que le dit *Code*, on a transmis à la Commission des Etudes le projet d'un nouveau règlement des écoles secondaires réunissant les normes éparses dans de nombreux décrets, les mettant à jour et les adaptant à la loi transformée. Un règlement pour les internats est aussi à l'étude, car ceux-ci s'appuient actuellement sur des bases légales incertaines. Dans le domaine des projets de lois à l'étude, signalons encore un décret sur la Bibliothèque Cantonale et la réforme de la loi sur les Monuments historiques.

Une solution partielle du problème de l'internat des écoles secondaires et professionnelles de Lugano a été trouvée au cours de l'année. En effet, dans les environs immédiats du « Palazzo degli Studi » on a ouvert une pension scolaire qui a réuni une cinquantaine d'élèves. Les résultats obtenus prouvent la valeur de l'institution qui sera encore étendue et améliorée.

Le problème épineux des écoles primaires italiennes a trouvé une solution définitive. A la fin de l'année 1943, les écoles de Bel-linzona, Mendrisio et Novazzano ont été fermées, et à la clôture de l'année scolaire 1943/1944, celles de Lugano et de Locarno ont également suspendu leur activité.

Les cours de vacances, qui ont eu lieu du 18 juillet au 8 août à Locarno, ont eu de nouveau cette année un plein succès. Il s'agissait d'un cours de langue et de littérature italiennes pour confédérés, avec leçons par classes et exercices, leçons en commun et conférences, d'un cours de correspondance et d'un cours spécial de langues néo-latines.

AUGUSTO-UGO TARABORI.

Valais

Les lecteurs de l'*Annuaire*, en particulier ses lecteurs valaisans, seront surpris de constater que la présente chronique ne porte plus la signature de M. le Dr Mangisch et ils regretteront certainement la démission de celui qui, pendant plus de vingt ans, rédigeait avec tant de soin et d'enthousiasme la chronique valaisanne ; M. Mangisch était certes bien placé pour faire cette chronique : ses diverses fonctions de Directeur de l'Ecole commerciale et de l'Ecole industrielle de Sion, d'Inspecteur scolaire et de membre de la Commission cantonale de l'Instruction primaire le mettaient en contact direct avec tous les degrés de l'enseignement valaisan.

Son état de santé l'obligeant à se décharger de certaines occupations, force nous est d'accepter sa décision et de prendre congé de sa plume alerte ; nous le remercions bien vivement pour toutes les bonnes pages qu'il a consacrées au Valais dans l'*Annuaire*, et nous faisons des vœux pour que sa santé s'améliorant, il puisse encore envoyer de temps en temps, à l'*Annuaire*, un article pédagogique.

* * *

L'année scolaire 1943—1944 s'est ouverte par le 52^e *Cours normal suisse de travaux manuels et d'école active* qui se tint à Sion du 12 juillet au 7 août.